

Le foncier agricole : les outils de régulation pour protéger et installer

OBJECTIFS

Savoir utiliser les principaux outils de maîtrise du foncier agricole (contrôle des structures et SAFER) dans les situations rencontrées.
Organiser une veille foncière.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Matinée : Savoir mettre en œuvre les mécanismes de maîtrise foncière présentés par la SAFER

- Présentation de la journée, des intervenants et attentes des participants.
- Introduction (bref historique, organisation de la SAFER, missions).
- Lien entre SAFER et contrôle des structures.
- Intervention amiable et exercice du droit de préemption par la SAFER.
- Procédure d'attribution (appel à candidature, comité technique départemental, décision).
- Présentation de AGRIFONCIER et VIGIFRICHE. Les Contrats de Mise à Disposition.

Après - Midi : Etre en capacité d'utiliser les outils de régulation au bénéfice de l'installation.

Savoir organiser une veille foncière pour protéger les terres et favoriser l'installation, la transmission.

- Présentation du travail de l'ADEAR concernant l'accompagnement des candidats à l'installation. État des lieux des freins à l'installation sur le plan foncier.
 - Rôle et fonction des représentants syndicaux au comité technique départemental Safer et dans les commissions locales d'aménagement foncier.
 - Comment traiter les déclarations d'intention d'aliéner ?
 - Présentation de la procédure terres incultes.
 - Identifier les leviers pour la recherche de foncier – Mieux définir le rôle des correspondants locaux – Organiser une veille foncière en faveur de l'installation.
- Bilan de fin de formation.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels : Présentation lors d'un exposé, questions-réponses, exemples de situation. Tour de table et synthèse. Documents synthétiques. Ateliers en sous groupe - Exposé, questions-réponses au fil du déroulement. Témoignages et échanges.

Un certificat de réalisation et un support pédagogiques seront délivrés en fin de formation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
24/01/2024	DeltA , 355 Rue Gérard Desargues, 11000 Aude	Formatrice : Charlotte Petroff, accompagnatrice à l'installation, ADEAR 11. Intervenante matinée : Ludivine Pollet : directrice Safer Aude Animation : Olivier Lozat, animateur Maison Paysanne de l'Aude.

THÈMES

PARTENAIRES

FINANCEURS

VIVEA

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Maison Paysanne Aude

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 15/01/2024

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Une autre situation de handicap ? Merci de nous contacter pour préparer votre accueil.

TARIFS

Frais pédagogique : 224€. Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA (dans la limite de l'enveloppe disponible). Non éligible VIVEA, nous contacter.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Marie Coupet, responsable de stage.
mcoupet@mp11.fr
Maison Paysanne Aude
11 300 Limoux
Tel. 07 55 67 96 43
N° d'organisme de formation :
76110169011

SATISFACTION : (taux général 2022)
96.9

NOTE : Repas tiré du sac.

Foncier

Gestion d'entreprise

Transmission

Confédération Paysanne Languedoc-
Roussillon